



DOSSIER

**AIDE AU FINANCEMENT
DE PROJETS
"ART & HANDICAP"**

INTRODUCTION

Ce guide a été conçu dans l'optique de recenser les organismes publics ou privés susceptibles de financer des projets Art & Handicap et des projets de mise en accessibilité.

Ce référencement est issu d'un travail collaboratif d'IMAGO-LE RÉSEAU regroupant les pôles Art & Handicap d'Ile-de-France.

Ce dossier a pour fonction de favoriser l'accès culturel et artistique des personnes en situation de handicap et d'améliorer l'accessibilité des établissements culturels.

Les pôles Art & Handicap peuvent aider les professionnels du secteur culturel et du secteur médico-social dans le montage des dossiers de financement de projets culturels et artistiques. Ils peuvent aussi contribuer à la mise en relation entre ces deux secteurs d'activités.

Les données présentes dans le guide sont non-exhaustives -sélectionnées à un moment T- et seront réactualisées chaque année.

Afin de rédiger cet annuaire, nous nous sommes appuyés sur les sites de référence ADMICAL, de la Fondation de France ainsi que sur le guide "MÉCÉNAT & ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES" de l'Opale.

SOMMAIRE

Pour faciliter votre recherche, nous vous proposons 4 types de sommaires :



Sommaire par **ORDRE ALPHABETIQUE**



Sommaire par thématique « **PUBLIC** »

- Tout public
- Jeune public
- 0-25 ans
- Personnes âgées dépendantes
- Tout handicap
- Situation de handicap psychique
- Situation de handicap mental
- Situation de handicap sensoriel, non voyance
- Personnes traumatisées crâniennes
- TSA, DYS, troubles du comportement
- Jeunes malades



Sommaire par thématique « **AXES** »

- Inclusion
- Accès à la culture
- Solidarité
- Éducation
- Dispositif d'accessibilité
- Inclusion avec projet intergénérationnel



Sommaire par thématique « **DOMAINE ARTISTIQUE** »

- Toutes disciplines
- Lecture
- Enseignement artistique
- Patrimoine
- Cirque, danse contemporaine, jazz
- Musique
- TSA et musique

Sommaire par **ORDRE ALPHABETIQUE**

AAP CULTURE ET SANTE		12
FONDATION AESIO		13
FONDATION AG2R LA MONDIALE		14
FONDATION ALAIN CHARRIER		15
FONDATION ALTICE SFR		16
FONDATION ARAOK		17
FONDATION ATOUT5PARTAGE		18
FONDATION AUDIENS		19
FONDATION AEROPORT DE PARIS		20
FONDATION BERGER LEVRAULT		21
FONDATION BNP PARIBAS		22
FONDATION CARASSO		23
FONDATION CASINO		24

FONDATION CULTURA		25
COMITE NATIONAL COORDINATION ACTION HANDICAP		26
FONDS CHŒUR A L'OUVRAGE		27
FONDATION BANQUE POPULAIRE RIVE DE PARIS		28
FONDATION CLUB MED		29
FONDATION CREDIT COOPERATIF		30
FONDATION ENGAGEMENT MEDIAS		31
FONDATION ENGIE		32
FONDATION ENTREPRENDRE POUR AIDER		33
FONDS DE DOTATION HANDICAP ET SOCIETE		34
FONDATION DE FRANCE		35
FONDS ACCESSIBILITE 2022		36
FONDATION GERONDEAU		37
FONDATION HERMES		38
FONDATION KONICA MINOLTA		39
FONDATION LES ARTS ET LES AUTRES		40
FONDATION MAIF POUR L'EDUCATION		41
FONDATION MAZARS		42
FONDATION MMA SOLIDARITE		43

DOSSIER – AIDE AU FINANCEMENT DE PROJETS « ART ET HANDICAP »

FONDATION ORANGE		44
FONDATION OTIS		45
FONDATION RATP		46
FONDATION REUNICA PREVOYANCE		47
FONDATION RENE LACOSTE		48
FONDATION SAFRAN		49
FONDATION THE WALT DISNEY COMPANY		50
FONDATION TOTAL ENERGIES		51
FONDATION TRANSDEV		52
FONDATION UP		53

Sommaire par thématique « PUBLIC »

TOUT PUBLIC

AESIO
AG2R LA MONDIALE
AÉROPORT DE PARIS
Banque populaire Rive
Chœur à l'ouvrage
Club méditerranée
Crédit coopératif
Cultura
Les arts et les autres
RATP
MAIF pour l'éducation
MMA solidarité
The Walt Disney Company
Total Energies
Transdev
UP

JEUNE PUBLIC

Berger Levrault
Chœur à l'ouvrage
ENGIE
MAZARS
René Lacoste
Réunica Prévoyance
The Walt Disney Company
Total Energies

0-25 ans

ARAOK

PERSONNES AGEES DEPENDANTES

Fond d'accessibilité 2022
Réunica Prévoyance

TOUT HANDICAP

Atout 5 partage
Comité national
Coordination Action
Handicap
Chœur à l'ouvrage
Fond Handicap & société
Fondation de France
Fond d'accessibilité 2022
Gerondeau
Konica Minolta
MAIF pour l'éducation
MAZARS
MMA solidarité
OTIS
René Lacoste
Réunica Prévoyance
Safran
Transdev
UP

SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

Alain Charrier
Entreprendre pour aider

SITUATION DE HANDICAP MENTAL

Entreprendre pour aider

SITUATION DE HANDICAP SENSORIEL, NON- VOYANCE

RATP

PERSONNES TRAUMATISEES CRANIENNES

Alain Charrier

TSA, DYS, TROUBLES DU COMPORTEMENT

Berger Levrault
Orange

JEUNES MALADES

MAZARS
Réunica Prévoyance
The Walt Disney Company

Sommaire par thématique « AXES »

INCLUSION

Audiens
Fondation AESIO
Alain Charrier
Fondation de France
Fond Handicap & société
Gerondeau
Hermès
Entreprendre pour aider
Berger Levraut
BNP Paribas
Cultura
ENGIE
Casino
CCAH
Club méditerranée
Crédit coopératif
Konica Minolta
Audiens
MAZARS
OTIS
RATP
René Lacoste
Réunica Prévoyance
Safran

ACCÈS À LA CULTURE

Fondation AG2R La Mondiale
Fondation Alain Charrier

DISPOSITIF D'ACCESSIBILITÉ

Fondation Konica Minolta
Fondation Orange
Fondation MMA
Fondation Otis
Fondation RATP
Fondation Réunica Prévoyance

SOLIDARITÉ

CARASSO
Casino
Comité national Coordination Action
Handicap
Club méditerranée
Crédit coopératif
Cultura
ENGIE
Entreprendre pour aider
Fond Handicap & société
GERONDEAU
Hermès
Konica Minolta
Les arts et les autres
ORANGE
OTIS
René Lacoste
Safran
The Walt Disney Company
Total Energies

ÉDUCATION

CASINO
ENGIE
Hermès
MAZARS
René Lacoste
Safran

INSERTION

Fondation ARAOK
Fondation Alice SFR
Fondation Alain Charrier

Sommaire par thématique « **DOMAINE ARTISTIQUE** »

LECTURE / ÉCRITURE

AÉROPORT DE PARIS

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Banque populaire Rive

Chœur à l'ouvrage

CARASSO

MAIF pour l'éducation

Safran

PATRIMOINE

Total Energies

CIRQUE, DANSE CONTEMPORAINE, JAZZ, PRATIQUE ARTISTIQUE

BNP Paribas

MUSIQUE

Safran

RATP

NUMÉRIQUE / AUDIOVISUEL

Fondation Altice SFR

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES ORGANISMES RECENSES

Fondations	thématique "PUBLIC"										thématique "AXES"			Thématique "DOMAINE"			Thématique "ACCESSIBILITE"							
	"tout public"			public "en situation de handicap"																				
	Volet tout public	Volet jeune public	Volet 0-25 ans	Volet personnes âgées dépendantes	Volet tout handicap	Volet situation de handicap psychique	Volet situation de handicap mental	Volet situation de handicap sensoriel, non-voyance	Volet personnes traumatisées crâniennes	Volet TSA, DYS, troubles du comportement	Volet jeunes malades	Volet inclusion	Volet solidarité	Volet enfants en situation d'exclusion culturelle	Volet inclusion avec projet intergénérationnel	Volet lecture	Volet enseignement artistique	Volet patrimoine	Volet cirque, danse contemporaine, jazz, pratique artistique	Volet musique et tout handicap	Volet TSA et musique	Volet accessibilité	Volet accessibilité universelle	Volet accessibilité pour les personnes non-voyantes et les personnes sourdes
AAP Culture et Santé	X	X																						
AESIO	X	X																						
AG2R LA MONDIALE	X	X																						
Alain Charrier						X			X		X													
Altice SFR																								X
ARAOK-Un esprit de famille			X																					
Atout 5 partage				X																				
Audiens											X			X										
Aéroport de Paris	X	X													X									
Banque Populaire Rive	X	X														X								
Berger Levraut		X							X		X													
BNP PARIBAS											X													
CARASSO											X								X					
Casino											X													
CCAH					X						X													
Chœur à l'ouvrage	X	X			X						X						X							
Club Méditerranée	X	X									X													
Crédit coopératif											X													
Cultura	X										X													
ENGAGEMENT MEDIA											X													
Engie		X									X			X										
Entreprendre pour aider					X	X					X			X										
Fondation de France					X	X					X			X										
Fonds accessibilité 2022				X																				
Gerondeau				X							X													
Hermès											X			X										
Konica Minolta					X						X												X	
Les Arts et les Autres	X	X									X													
MAIF pour l'éducation					X						X					X								
MAZARS		X								X	X													
MMA solidarité	X	X			X						X												X	
Orange									X		X													
OTIS					X						X												X	
RATP	X	X					X				X											X		
René Lacoste		X			X						X			X										
Réunica Prévoyance		X			X						X			X										
Safran					X						X					X				X				
The Walt Disney Company	X	X								X	X					X								
Total Energies	X	X									X						X							
Transdev	X	X									X													
UP	X	X			X						X													

ORGANISMES RECENSÉS

PAR ORDRE ALPHABETIQUE

AAP Culture et Santé



STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Appel à projets ARS et DRAC

L'ARS et la DRAC publient désormais un appel à projet unique « Culture & Santé en Île-de-France », à destination des établissements sanitaires, médico-sociaux et militaires, dans l'objectif de renforcer l'accès à la pratique artistique des personnes, aux œuvres et aux lieux culturels.

AXES

ACCÈS A LA CULTURE

PUBLIC

TOUT HANDICAP : En partenariat avec une structure artistique et culturelle Et idéalement une troisième structure du territoire : médico-sociales, sociales, éducatives ou de toute autre nature

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Les dossiers de candidature ont dû être adressés de manière dématérialisée, via une plateforme en ligne au plus tard le 10 mars 2022, à midi, délai de rigueur. Le lien d'accès à la plateforme de candidature est le suivant, également disponible sur les sites Internet de la DRAC et de l'ARS.

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/culture-et-sante-en-ile-de-france>

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

AAP

La DRAC et l'ARS accorderont un soutien financier pour une année. Ce soutien ne saurait être attribué au-delà de quatre années pour les mêmes partenaires. Territoire régional : Ile de France L'AAP privilégie : l'ouverture sur l'extérieur, les ateliers de pratiques artistiques effectués en mixité et un volume significatif de pratique artistique

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION D'ENTREPRISE / Mutuelle groupe
AESIO

La Fondation d'entreprise ADRÉA soutiendra des projets qui permettent d'humaniser l'accompagnement des usagers du système de santé. L'on entend par «usagers du système de santé» toutes les personnes prises en charge ou accompagnées du fait d'une maladie ou d'un handicap, ainsi que leurs aidants.

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

En fonction des appels à projets. Pour vérifier les critères d'éligibilité :
<https://fondation.aesio.fr/actualites/appel-projets-reponses-questions-frequentes>

AXES

INCLUSION *avec projet
intergenerationnel

PUBLIC

TOUT PUBLIC
TOUT HANDICAP

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

Prochain appel à projets : diffusion
au cours du 1er trimestre 2023.

Territoire national

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION D'ENTREPRISE / Protection sociale
La Fondation a pour vocation de promouvoir la vitalité artistique des régions françaises.
Elle encourage des initiatives artistiques dont la finalité est exclusivement culturelle.
Son engagement pluridisciplinaire porte sur trois thématiques : préservation du patrimoine culturel régional, valorisation de la création contemporaine, promotion des Métiers d'art. Types de projets soutenus :

- Festivals, expositions
- Réhabilitation de lieux de patrimoine artistique, restauration d'œuvres
- Soutien aux artistes : résidences, créations

AXES

ACCÈS À LA CULTURE

PUBLIC

TOUT PUBLIC

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

- Finalité exclusivement culturelle du projet : pas de soutien à des projets ayant trait à de la médiation ou de EAC destinée à un public en particulier
- Ancrage exclusivement territorial du projet (régional ou départemental)
- Mise en œuvre limitée dans le temps (pas de soutien pluriannuel)
- Qualité artistique
- Budget ne présentant pas que des dépenses de fonctionnement et/ou d'ingénierie.

"La Fondation n'accorde ses dons, et cela à l'issue d'un processus d'instruction et de sélection, qu'à des structures éligibles à la fiscalité du mécénat et dont la nature des projets est compatible avec sa politique éditoriale. Les porteur.se.s de projets sont invité.e.s à envoyer un courriel à la Fondation. Ils.elles devront fournir un certain nombre d'informations telles que : missions du.de la porteur.se de projet et montant prévisionnel du budget de sa structure, Description détaillée du projet, plan de financement nécessaire à la réalisation du projet et mention des différents soutiens, statuts, composition du conseil d'administration, rapport moral et financier avec bilan et compte de résultat, documents attestant de l'éligibilité fiscale du.de la porteur.se du projet au dispositif du mécénat (production d'un rescrit fiscal ou attestation sur l'honneur)

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

SUBVENTIONS

3 700 000 € sur cinq ans

Territoire régional et départemental



Fondation Alain Charrier

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation sous l'égide de Caritas France

La Fondation Alain Charrier est engagée dans la lutte contre l'exclusion de personnes fragilisées par des troubles psychiques, des maladies psychiatriques ou un traumatisme crânien, avec une finalité de réinsertion sociale, relationnelle et économique en milieu ordinaire.

AXES

INCLUSION / INSERTION

PUBLIC

Personnes avec un traumatisme crânien

Situation de handicap psychique

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Non précisée

DOMAINE

Non précisé

Territorial national



Fondation Altice SFR

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION D'ENTREPRISE

Téléphonie mobile

Favoriser l'inclusion numérique ; Soutenir l'insertion professionnelle ; Valoriser la diversité et faciliter l'accessibilité ; Agir pour la santé

AXES

INCLUSION
EDUCATION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT HANDICAP
+ publics touchés par l'exclusion économique

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Non précisée

DOMAINE

ECRITURE
AUDIOVISUEL / NUMÉRIQUE

SUBVENTIONS

3 700 000 € sur cinq ans

Territoire régional et départemental

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation sous l'égide de la Fondation de France

Les projets soutenus permettent d'accompagner les enfants et les jeunes en difficulté scolaire ou sociale. Ils favorisent l'insertion ou la réinsertion de ceux dont le parcours a connu des obstacles de taille.

La Fondation « ARAOK » a pour objet de « soutenir des organismes qui interviennent auprès des personnes fragilisées en raison de leur âge, de leur handicap ou de leur situation sociale, dans les domaines éducatifs, sociaux, médicaux ou humanitaires ».

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
EDUCATION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT HANDICAP
0-25 ANS

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Non précisée

t.berthon@unespritdefamille.org

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

SUBVENTIONS

Projet reconductible sur le long terme

Territoire national et international

Fondation Atout5Partage



STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDS DE DOTATION

Le fonds a pour objet "toute initiative dans les champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux visant à favoriser la prise en charge et/ou l'accompagnement de tout public défavorisé et/ou fragilisé par la maltraitance, le handicap ou la grande dépendance".

AXES

ACCES A LA CULTURE
SOLIDARITE

PUBLIC

TOUT HANDICAP
PERSONNES AGEES
DEPENDANTES

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

En tant qu'association, fondation ou tout autre organisation d'intérêt général éligible au régime du mécénat, vous pouvez faire appel au fonds de dotation Atout5Partage et déposer vos demandes de soutien financier. Les projets sont évalués et retenus en fonction de critères de gouvernance définis par son Conseil d'administration.

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

SUBVENTIONS

Territoire national

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation sous égide de l'Institut de France
La Fondation Audiens Générations a pour vocation de soutenir et d'encourager des démarches solidaires du monde culturel, en récompensant chaque année des œuvres, projets ou initiatives encourageant la solidarité entre les générations dans les secteurs de la culture, de la communication et des médias. . La Fondation explore particulièrement la **création culturelle sur les plateformes numériques et les médias sociaux**

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Le projet doit intégrer un objectif intergénérationnel, être réalisé dans l'univers de la culture, de la communication et des médias. En outre, il doit remplir les conditions suivantes :

- favoriser les actions de solidarité, la transmission d'un savoir, la diffusion de spectacles ou de manifestations artistiques auprès notamment de publics fragilisés, la préservation d'un patrimoine culturel... ;
- comporter des aspects sociaux ou relatifs à la prévention, la santé ou le développement durable.

De plus, selon le prix visé, le projet répondra aux critères suivants :

- Prix d'excellence : action ou initiative ayant déjà fait ses preuves, afin de lui permettre de se pérenniser ou d'étendre son champ d'application. Le projet devra traduire l'aboutissement d'une technique ou d'une pratique (qualité, innovation...) ainsi que le talent de l'auteur. rice et des participant.e.s (artistique, pédagogique) ;
- Prix d'encouragement : lancement ou pérennisation d'initiatives innovantes comme la transmission d'un savoir-faire, l'organisation de rencontres, de journées d'études ou d'expositions sur les évolutions des secteurs artistiques, le partage culturel avec des publics fragilisés ;
- Prix spécial du jury : action nécessitant un soutien spécifique et respectant la vocation intergénérationnelle de la Fondation.

Contact pour l'assistance au dépôt numérique des dossiers : fondationaudiensgenerations@gmail.com

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT HANDICAP
PERSONNES AGEES
DEPENDANTES

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

SUBVENTIONS

Prix

60 000 € annuellement

Territoire national

Fondation Aéroport de Paris

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION D'ENTREPRISE

Transports

Lutter contre l'illettrisme et le décrochage scolaire en France, sur les territoires proches de leurs aéroports et à l'étranger, en faisant de la lecture et de l'écriture le socle d'une meilleure insertion sociale.

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
ÉDUCATION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT PUBLIC

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Pour être éligible, le dossier doit répondre à quatre critères :

- Le projet est d'intérêt général, à but non lucratif, co-financé par d'autres organismes et émane d'une association, collectivité territoriale, fondation... Les pièces administratives justifiant de ces éléments vous seront demandées lors du dépôt de dossier ;
- Le projet s'inscrit dans nos domaines d'intervention : l'éducation par la prévention du décrochage scolaire et de l'illettrisme
- Le projet est localisé sur nos territoires d'implantation, en France dans les villes proches de nos aéroports (Roissy, Orly et Le Bourget), ou à l'international dans les pays où le Groupe est présent
- Le projet pourra accueillir un membre du Groupe ADP en tant que parrain ou marraine, dans le cadre d'une convention préalablement établie.

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES
LECTURE

SUBVENTIONS

AAP

MECENAT DE COMPETENCES

Territoire international, national, européen et local

Fondation Berger Levrault



STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation sous l'égide de la Fondation de France
Éditeur de solutions logicielles pour une transformation numérique. La Fondation Berger-Levrault soutient des projets éducatifs et culturels dans le monde des services publics : faciliter l'insertion des enfants autistes dans des crèches et écoles publiques, améliorer la prise en charge des personnes âgées en établissements spécialisés, ouvrir les musées au plus grand nombre, font ainsi partie des projets soutenus.

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Non spécifiée

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
ÉDUCATION
SOLIDARITE

PUBLIC

JEUNE PUBLIC
TSA,DYS,TDA

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES
PATRIMOINE

SUBVENTIONS

Dépenses liées au projet + Prix et bourses attribué.e.s dans le cadre de son axe « Recherche et préservation du patrimoine public »



Fondation BNP PARIBAS

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation sous l'égide de la Fondation de France
(Banque)

Démarche de mécénat guidée par 2 axes forts :
l'innovation et la jeunesse. Les deux priorités sont :
l'impact et les enjeux sociétaux, en faveur de projets
dédiés à la solidarité, à l'environnement et à la culture

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Le Comité culture, constitué de collaborateurs BNP
Paribas, se réunit trois fois par an pour valider les
engagements de la Fondation dans le champ
culturel (jazz, danse contemporaine, arts du cirque)
sur des projets dont le montant est inférieur ou égal
à 40 000€ par an ou 120 000€ sur 3 ans.

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
ÉDUCATION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT PUBLIC

DOMAINE

DANSE CONTEMPORAINE / JAZZ
/ CIRQUE

SUBVENTIONS

Subventions & appels à projets

6,84 M de budget alloué à la
culture en 2020

Territoire national et international

Fondation Carasso

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation sous l'égide de la Fondation de France
(Agroalimentaire)

La Fondation Daniel et Nina Carasso soutient les
projets qui contribuent à l'épanouissement de l'être
humain à travers deux axes : l'alimentation durable et
l'art citoyen.

AXES

ACCES A LA CULTURE
SOLIDARITÉ

PUBLIC

TOUT PUBLIC

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Les projets doivent remplir les critères suivants :

- projet d'intérêt général, apolitique et non confessionnel ;
- répondre à l'existence d'un besoin mal couvert ;
- cohérence entre les moyens (humains, techniques) et les objectifs, compétences dans le champ d'intervention du projet... ;

- être implanté dans son environnement et en relation avec les autres acteur.rice.s du

Territoire et/ou du secteur d'intervention du projet ;

- viser un processus de changement positif ou d'impact pérenne ;
- intégrer un processus d'évaluation ;
- répondre aux objectifs spécifiques de l'appel à projets.

Chaque appel à projets décline des critères spécifiques qui sont énumérés dans la « note de Cadrage » correspondante à l'appel. Seules les demandes de subvention envoyées dans le cadre d'un appel à projets sont étudiées. La sélection des projets se déroule en quatre étapes : dépôt de la demande, présélection, instruction, validation. Les projets présélectionnés sont instruits (les porteur.se.s de projets sont alors contacté.e.s), avant d'être soumis à un jury d'expert.e.s. Ce jury émet des recommandations à l'attention du comité exécutif de la Fondation qui se prononce sur les projets à financer.

DOMAINE

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

SUBVENTIONS

AAP

Territoire national et européen :
Espagne

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation d'entreprise

Engagée en faveur de l'enfance, la Fondation Casino a inscrit son action dans la lignée des engagements historiques du groupe Casino : la lutte contre l'exclusion.

AXES

ACCES A LA CULTURE
ÉDUCATION
INSERTION

PUBLIC

JEUNE PUBLIC

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

L'appel à candidature concerne :

- Les **scènes labellisées** (Théâtres nationaux, Centres Dramatiques Nationaux, Scènes nationales, Scènes conventionnées, relais culturels et autres scènes municipales).
- Les **compagnies de théâtre** en résidence ou associées dans ces structures Le formulaire de candidature est accessible en bas de page de ce document.

Formulaire de candidature en ligne. Une fois complétée envoyer par mail : projets.fondation@groupe-casino.fr

DOMAINE

THÉÂTRE

Appel à projets

« Théâtre et égalité des chances »

Montant maximum alloué : 10 000€ par projet pour 1 an.

La pérennité de l'appel à projets

Le soutien de la Fondation est accordé pour 1 an

Possibilité de re-candidater à nouveau, 1 fois maximum avec le même projet.

concerne uniquement les régions Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine



Fondation Cultura

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation d'entreprise / Librairie-papeterie

La fondation a vocation à rendre accessible la culture et l'éducation au plus grand nombre.

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
ÉDUCATION
SOLIDARITE
INSERTION

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Tout projet dont l'action se déroule en France métropolitaine, à proximité d'un magasin Cultura et qui présente un intérêt culturel, social et éducatif dans lequel peuvent s'investir les collaborateurs de Cultura sous forme de mécénat de compétences et/ou de bénévolat.

PUBLIC

TOUT PUBLIC

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

Projet reconductible

Territoire national et local

Comité national Coordination Action Handicap



STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Le Comité national Coordination Action Handicap (CCA) et ses membres accompagnent les porteur.se.s de projets du secteur handicap dans l'objectif d'améliorer la vie quotidienne des personnes handicapées et favoriser le vivre ensemble.

Les membres du CCAH participent au financement de projets améliorant l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap : habitat, emploi, formation, intégration scolaire, vie sociale, aide aux aidant.e.s, santé, accès à la citoyenneté, soutien à la vie autonome, etc. Le CCAH participe également à l'adaptation de l'offre médico-sociale et finance les projets de création, d'extension, d'équipement et de rénovation des établissements et services médico-sociaux.

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Les projets reçus sont étudiés tout au long de l'année. Un délai d'instruction de 4 mois minimum est à prévoir pour chaque dossier. Tous les dossiers doivent être déposés au moins 6 mois avant la date de réalisation du projet.

Dès réception des documents, votre demande de subvention sera étudiée par un chargé de projet qui vous accompagnera tout au long de la démarche. Si votre projet est sélectionné, il sera présenté aux membres financeurs du CCAH pour une recherche de fonds.

Tous les dossiers doivent être déposés au moins 6 mois avant la date de réalisation du projet.

Mise à disposition d'un salarié.e

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
ÉDUCATION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT HANDICAP

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

Territoire national et local

Fonds Chœur à l'ouvrage



STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDS DE DOTATION

"Le Fonds Chœur à l'ouvrage soutient les initiatives permettant la rencontre entre des personnes d'horizons différents autour de pratiques artistiques ou culturelles pour lutter contre les clivages et les préjugés. Il s'est donné pour objectifs de :

- permettre l'accès à l'art et à la culture du plus grand nombre, et en particulier de ceux.celles qui en sont les plus éloigné.e.s ;
- favoriser les rencontres véritables entre personnes issues d'horizons différents, reposant sur des échanges réguliers en vue d'une création collective ;
- créer les conditions d'une pratique artistique de qualité : professionnalisme des intervenant.e.s et inscription des programmes dans la durée."

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

- CRITERES DE SELECTION : - Projet artistique (musique, théâtre et tout art vivant, littérature, poésie, art numérique...) ou culturel (archéologie, artisanat d'art, art des jardins, art culinaire...)
- Permettre la rencontre entre personnes ou groupes de personnes issues d'horizons différents : de quartiers, d'origines, de milieux, de nationalités, de cultures
 - Projet destiné à des amateur.rice.s
 - Projet porté et animé par l'exigence d'intervenant.e.s professionnel.le.s expérimenté.e.s - Réalisation collective qui s'inscrit dans la durée (un an minimum).
 - Implication de plusieurs organisations, associations, fondations, institutions publiques ou privées dans le plan de financement.

LIEN POUR DEPOSER DOSSIER

:<https://choeuralouvrage.org/soumettre-un-projet>

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
SOLIDARITE

PUBLIC

TOUT PUBLIC
TOUT HANDICAP
JEUNE PUBLIC

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

SUBVENTIONS hors AAP :
OUI; Sur AAP : NON

AAP : OUI

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION D'ENTREPRISE

Banque

La Fondation Banque Populaire Rives de Paris s'engage sur son territoire en apportant son soutien à des associations ou structures qui agissent dans les domaines de

- l'insertion
- de l'accès à la culture pour tous (par l'accompagnement d'actions favorisant la diffusion des savoirs, la création de lien social, l'ouverture aux autres)
- de la promotion de l'entrepreneuriat

AXES

ACCES A LA CULTURE
INSERTION

PUBLIC

TOUT PUBLIC
TOUT HANDICAP

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Peuvent candidater : les personnes morales, dont les associations, clientes ou non de la Banque Populaire Rives de Paris et les personnes physiques qui ont un projet solidaire ou d'intérêt général et au service du développement économique et social du territoire de la Fondation

"CRITERES DE SELECTION :

- Le projet présenté doit être un projet collectif, solidaire ou d'intérêt général au service du développement économique et social du territoire de la Fondation.
- Les actions/projets présentés doivent être en lien avec l'un des 3 domaines d'intervention de la Fondation
- l'accès à la culture pour tous et la diffusion des savoirs.
- Elle finance des actions qui permettent à un public qui n'a pas accès à la culture de la découvrir ou finance des actions culturelles en faveur du grand public (festival, expositions...)
- le projet doit être présenté dans une agence : dans le cadre de votre dépôt de dossier, la Fondation demande d'indiquer une agence locale et un(e) collaborateur/trice de cette même agence, qui seront vos référents.

DATE DE DEPOT : 16/05/2021; 05/09/2021; 31/10/2021

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

SUBVENTIONS

AAP

MECENAT DE COMPETENCES

300 000€ (Investis en 2020)

Territoire : Paris

Fondation Club Med



STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION D'ENTREPRISE

Tourisme, voyages

La fondation concentre son engagement sur deux domaines prioritaires, en s'appuyant sur des partenaires-clés identifiés et sélectionnés pour l'efficacité de leur action, à proximité des sites du Club Med :

- La jeunesse : éducation et récréation pour des jeunes vulnérables
- L'environnement

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Non spécifiée

amis-fondation@clubmed.com

AXES

ACCES A LA CULTURE
INSERTION
INCLUSION
EDUCATION
SOLIDARITE

PUBLIC

TOUT PUBLIC

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

SUBVENTIONS

Territoire national et international



Fondation Crédit Coopératif

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION D'ENTREPRISE

Banque

La Fondation Crédit Coopératif appuie les femmes et les hommes qui font l'économie sociale et solidaire (ESS) à travers trois axes : recherche et prospective sur l'ESS ; Projets d'intérêt général répondant à des besoins locaux : culture, emploi, éducation, écologie, santé, citoyenneté, inclusion ; promotion de l'ESS. Ceux-ci sont soutenus dans le cadre du Prix de l'inspiration en ESS organisé par la Fondation

AXES

ACCES A LA CULTURE
INSERTION

PUBLIC

TOUT PUBLIC
TOUT HANDICAP

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Le concours des « Prix et Trophée de l'initiative en économie sociale » récompense les projets qui répondent aux critères suivants :

- avoir au moins un an d'existence,
- originalité (démarche innovante),
- intérêt général et utilité sociale,
- exemplarité (capacité à être reproduite),
- pérennité (évolution vers l'indépendance financière)

L'Économie Sociale et Solidaire étant multiple, les domaines sont variés : insertion, culture, handicap, logement, éducation, développement durable, solidarité internationale, etc. Les projets artistiques et culturels sont soutenus lorsqu'ils contribuent à l'inclusion des personnes handicapées à tisser des liens de solidarité et qu'ils sont accessibles à tous.

Les Prix de l'inspiration sont généralement ouverts de décembre à la fin janvier de l'année suivante.

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

SUBVENTIONS hors AAP ; Sur AAP : Le Prix de l'inspiration en ESS constitue le principal moyen d'action de la Fondation. Chaque année, les projets sont primés en région puis au niveau national. Un appel à projets interne soutient les initiatives des salarié.e.s du groupe Crédit Coopératif « Engagé(e), mon asso a du prix! ». AAP
MECENAT DE COMPETENCES
Une soixantaine de projets sont soutenus par les Prix de l'inspiration en ESS. Les soutiens financiers vont de 3 000 € (prix local) à 13 000 € (soutien supplémentaire avec le prix régional et national, et des prix coups de cœur).



Fondation Engagement Médias

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation sous l'égide de la Fondation de France

"Nous avons la conviction que nous devons être, nous médias de service public, des acteurs de l'intérêt général. Être au service du public c'est être au service des autres. Nous souhaitons nous engager et agir concrètement en faveur des jeunes en situation de fragilité car ils sont les citoyens de demain, et les inclure dans le collectif national est une priorité.

Nous souhaitons centrer nos actions sur : la maîtrise de l'expression écrite et orale, la reconquête de la parole, un partage de la culture et du savoir.

Pour cela, nous soutenons des projets d'intérêt général, des associations qui œuvrent sur ces sujets, en particulier dans les territoires impactés par les fractures sociales et territoriales."

AXES

ACCES A LA CULTURE
INSERTION

PUBLIC

TOUT PUBLIC
TOUT HANDICAP

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Les projets doivent bénéficier à des **jeunes de 14 à 35 ans, en situation de fragilité**

En 2022 :

- Réception des projets : **7 mars – 18 avril 2022**
- Jury de salariés France Télévisions, France Médias Monde et TV5 Monde : **Fin mai 2022**
- Comité exécutif composé du collège de fondateurs, donateurs et de personnalités : **Mi-juin 2022**
- Réponses aux associations : **Courant juin 2022**

Critères d'éligibilité

L'objet de l'association

L'association œuvre pour l'inclusion des jeunes en situation de fragilité, de 14 à 35 ans.

Statut de l'association

L'association est d'intérêt général, éligible au mécénat (association non assujettie à la TVA).

SUBVENTIONS hors AAP ; Sur AAP : Le Prix de l'inspiration en ESS constitue le principal moyen d'action de la Fondation. Chaque année, les projets sont primés en région puis au niveau national.

Un appel à projets interne soutient les initiatives des salarié.e.s du groupe Crédit Coopératif « Engagé(e), mon asso a du prix! ». AAP

MECENAT DE COMPETENCES
Une soixantaine de projets sont soutenus par les Prix de l'inspiration en ESS. Les soutiens financiers vont de 3 000 € (prix local) à 13 000 € (soutien supplémentaire avec le prix régional et national, et des prix coups de cœur).

Fondation ENGIE



STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation d'entreprise

Énergie

La fondation se mobilise en faveur des personnes considérées comme plus menacées et fragiles. Elle soutient des projets d'insertion par la culture, l'éducation, la santé ou le sport.

AXES

ACCES A LA CULTURE

INCLUSION

EDUCATION

SOLIDARITE

INSERTION

PUBLIC

JEUNE PUBLIC

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Le Comité de sélection français se réunit deux fois par an. Il examine et valide les projets de mécénat financier pour un montant inférieur à 150 000 euros, assure l'évaluation et le suivi des projets de la Fondation ENGIE.

Connectez-vous à votre espace Fondation ENGIE :
<http://projets.fondation-engie.com/account/login>

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

SUBVENTIONS

Projet reconductible

Territoire national et international



Fondation Entreprendre pour aider

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDS DE DOTATION

" La Fondation Entreprendre pour aider a pour vocation de soutenir ceux.celles qui aident et soulagent les personnes souffrant de troubles psychiques et mentaux, et de mettre l'art au service de la santé mentale. Projets de recherche et enseignement sur l'aide thérapeutique que l'art peut apporter

- Projets de soin et d'accompagnement qui facilitent l'accès à l'art et à la création artistique aux personnes fragilisées par des troubles psychiques ou mentaux (art-thérapie, médiation artistique)

- Projets d'insertion sociale et professionnelle qui permettent aux personnes souffrant d'un handicap de trouver une juste place dans la société et/ou dans une entreprise grâce à un accompagnement personnalisé"

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

"CRITERES DE SELECTION :

- Projets artistiques, de création ou d'art thérapie, qui mettent l'art au service de la santé mentale

- Projets qui font changer de regard sur les personnes souffrant de troubles psychiques et mentaux

- Initiatives impliquant des personnes en situation de handicap psychique ou mental"

contact@entreprendepouraider.org.

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
SOLIDARITÉ
INSERTION

PUBLIC

SITUATION DE HANDICAP
PSYCHIQUE
SITUATION DE HANDICAP
MENTAL

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

SUBVENTIONS hors AAP oui ;
Sur AAP : non
Territoire national

Fonds de dotation Handicap et société

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION D'ENTREPRISE : APICIL

Protection sociale

Les programmes soutenus :

Organisation de colloques ou de rencontres destinés à mieux appréhender la question des handicaps dans la société.

Chaque année le Fonds Handicap & Société organise des rencontres ayant pour objectif de susciter et de développer le débat entre les acteurs économiques, sociaux, associatifs et politiques, sur la question du handicap et de la dépendance dans sa diversité.

Les projets du champ social : Développement de partenariats avec les associations.

Les projets culturels : Le prix Handi-Livres.

Les initiatives en matière d'emploi : Promotion de toute action innovante en faveur de l'emploi des personnes handicapées.

AXES

ACCES A LA CULTURE
DISPOSITIF
D'ACCESSIBILITÉ
INCLUSION
ÉDUCATION
SOLIDARITÉ
INSERTION

PUBLIC

TOUT HANDICAP

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Les projets sont sélectionnés pour la qualité et l'intérêt de leurs actions et doivent s'inscrire dans le cadre de la mission du Fonds Handicap & Société.

Les demandes de subventions sont examinées et votées par le Conseil d'administration composé de spécialistes du handicap, qui statue sur le montant des aides à accorder.

Les dossiers doivent être adressés 3 mois avant la date de mise en place du projet. Il n'y a pas de Conseil d'administration durant les mois de juillet et août, ainsi tout dossier déposé sur cette période sera pris en compte qu'à partir du 1er septembre.

Formulaire en ligne :

<https://projets.fondshs.fr/fr/user/login/?returnUrl=eyJ0eX AiOiJKV1QiLCJhbGciOiJIUzI1NiJ9.eyJyZXR1cm5Vcmwi OiJcL2ZyXC9wcm9qZWN0XC9uZXdcLyIsImp3dEV4cGl yeURhdGUiOiIyMDIyLTAzLTAzIDUwOjA1OjA1In0.i7u0f vTeCnacTnQ5woCyjc8LUnF5lygsqP5Nfp12XvQ>

SUBVENTIONS

AAP

Territoire national, régional,
départemental et local



Fondation de France

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE ET FONDATION ABRITANTE

Les objectifs de la fondation et les projets accompagnés doivent :

- accompagner sur tous les territoires, des donateurs, des fondateurs, des entreprises, des bénévoles et des acteurs de terrain
- favoriser le plein exercice des droits et l'autodétermination ;
- assurer la capacité d'agir des personnes handicapées dans une perspective de développement personnel et de participation sociale
- oeuvrer pour un changement de représentation sur le handicap en sorte d'assurer à la personne handicapée un environnement tel qu'elle soit en capacité, à l'égal de tou.te.s, de répondre par elle-même aux besoins correspondant à ses choix de vie.

AXES

INCLUSION
INSERTION

PUBLIC

TOUT HANDICAP

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Le projet résulte d'une initiative partagée entre des acteurs du champ du handicap et/ou des personnes handicapées, d'une part, et des acteurs œuvrant en dehors de ce champ avec une volonté inclusive, d'autre part ; le projet repose sur la parité personnes handicapées [1]/autres acteurs à chacune de ses phases (conception, décision, réalisation, évaluation etc.) ; le projet met en œuvre des pratiques (sociales, professionnelles, culturelles, artistiques...) qui concrétisent le changement de représentation visé par la Fondation de France. Une attention particulière est portée aux projets qui sont présentés par des structures : ayant une expérience d'ouverture sur le territoire et ayant déjà travaillé dans une logique de coopération et de complémentarité avec d'autres acteurs ; dont la gouvernance est majoritairement voire exclusivement assurée par des personnes handicapées."

MODALITES : Le soutien de la Fondation de France peut concerner le démarrage du projet, son développement, son évaluation, sa valorisation ou son essaimage. Il se présente sous la forme d'une subvention annuelle ou pluriannuelle (durée maximale de trois ans) et/ou d'une aide méthodologique effectuée par des consultants.

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

SUBVENTIONS : (via les appels à projet)

Prix Lauriers de la Fondation de France ; Bourses déclics jeunes"

AAP : Plusieurs appels à projets sont régulièrement diffusés.

MECENAT DE COMPETENCES :

Appui conseil
Territoire européen, national, régional, départemental et local

Fonds accessibilité 2022

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDS DE DOTATION : DRAC

Fonds national, doté d'un million d'euros, destiné aux investissements (hors bâti) de mise en accessibilité des structures culturelles.

Il a pour objectif de contribuer à l'effort de développement d'actions et de dispositifs permettant de lever les freins à la participation à la vie culturelle, pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées...

AXES

ACCES A LA CULTURE
DISPOSITIF
D'ACCESSIBILITE

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Aujourd'hui, le fonds d'accessibilité est ouvert aux structures de tous les domaines artistiques et culturels (livre et lecture, cinéma et audiovisuel, architecture, patrimoine, musées, spectacle vivant, arts plastiques et arts visuels). Acquisition de matériel spécifique, soutien pour des formations ou le développement d'outils de communication adaptés par exemple, les projets éligibles peuvent être de nature variée.

Cette année, une attention particulière sera portée aux projets portés par des structures culturelles qui ne sont pas encore engagées dans une dynamique de mise en accessibilité et qui souhaitent obtenir un soutien dans le cadre du Fonds Accessibilité pour initier cette démarche.

PUBLIC

TOUT HANDICAP
PERSONNES AGEES
DEPENDANTES

DOMAINE

SUBVENTIONS : (via les appels à projet)

Prix Lauriers de la Fondation de France ; Bourses déclics jeunes"

AAP : Plusieurs appels à projets sont régulièrement diffusés.

MECENAT DE COMPETENCES :
Appui conseil
Territoire européen, national, régional, départemental et local

Fondation Gerondeau



STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation sous l'égide de la Fondation de France
La Fondation Gerondeau est une fondation familiale engagée en faveur de l'inclusion des personnes les plus fragilisés et plus particulièrement autour du handicap.

AXES

INCLUSION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT HANDICAP
+ PERSONNES EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

<http://fondationgerondeau.org/candidatures/>
Pas de date limite de dépôt
<http://fondationgerondeau.org/candidatures/formulaire-de-candidature/>
<http://fondationgerondeau.org/contact/>

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

SUBVENTIONS

Territoire principalement
national



STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION D'ENTREPRISE

Mode

La Fondation d'entreprise Hermès cultive le jardin des diversités et s'engage en faveur de l'intérêt général à l'appui de quatre axes : transmettre des savoir-faire, créer des œuvres, protéger l'environnement et encourager les gestes solidaires. La résolution des grands défis qui se posent à nos sociétés, tels que la lutte contre la pauvreté et les discriminations, la recherche d'une paix solide et durable, l'accès à l'éducation pour tous, la préservation des ressources naturelles...

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
EDUCATION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT HANDICAP
+ PERSONNES EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

<https://www.fondationentreprisehermes.org/fr/contact>

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES
+ ARTISANAT

SUBVENTIONS

AAP
Projet reconductible
Territoire international, national et local

Fondation Konica Minolta



STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION D'ENTREPRISE

Informatique, impressions

La fondation d'entreprise a pour vocation de faciliter l'accessibilité des personnes en situation de handicap au sport, aux loisirs, à la culture, à l'éducation et au travail.

AXES

ACCES A LA CULTURE
DISPOSITIF D'ACCESSIBILITE
design for all
INCLUSION
EDUCATION
SOLIDARITE
INSERTION

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Etre une association à but non lucratif

– Proposer des projets spécifiquement destinés aux personnes porteurs de handicap se déroulant en France métropole s'inscrivant dans le champs d'action suivant : l'accessibilité des personnes en situation de handicap au sport, aux loisirs, à la culture, à l'éducation et au travail

CRITÈRE 1

Financement du projet en direction de toutes formes de handicap.

CRITÈRE 2

Financement péréne, plutôt matériel, aucun projet ne sera retenu pour des actions de communication.

CRITÈRE 3

Le bénéficiaire doit être un organisme reconnu ou associatif dans le domaine du handicap.

CRITÈRE 4

Une preuve doit pouvoir être amenée après financement de la bonne réalisation du mécénat.

PUBLIC

TOUT HANDICAP
+ PERSONNES EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES
+ ARTISANAT

SUBVENTIONS

AAP
Projet reconductible
Territoire international, national et local

Fondation Les arts et les autres



STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation sous l'égide de la Fondation de France

La Fondation Les Arts et les Autres encourage les projets mettant la culture au service de l'inclusion sociale des plus défavorisés.

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT PUBLIC
PERSONNES EN SITUATION DE
PRÉCARITÉ, DE RUPTURE

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Non précisée
jacquelineblanchy@orange.fr

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

SUBVENTIONS
AAP
Projet reconductible
Territoire international, national et
local



Fondation MAIF pour l'éducation

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION D'ENTREPRISE
Assurance

Le Fonds MAIF pour l'éducation a pour objectifs de favoriser l'accès à l'éducation du plus grand nombre, favoriser l'égalité des chances, et contribuer à l'essor d'une société plus juste et responsable.

AXES

ACCES A LA CULTURE

PUBLIC

TOUT PUBLIC
TOUT HANDICAP

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

CRITERES DE SELECTION :

- être une action d'intérêt général à vocation éducative, menée en faveur de personnes ou de publics défavorisé.e.s (par leur handicap, leur situation sociale...)
- répondre à l'objectif « favoriser le partage de la connaissance » ;
- être une action riche de sens, et concourant notamment à l'atteinte d'un objectif social, éducatif, culturel, solidaire ou citoyen ;

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

SUBVENTIONS

Hors AAP : Dépenses liées au projet; Sur AAP : - L'appel à projets annuel récompense des actions à dimension locale ou nationale - Prix Edmond Proust" AAP

Les prix remis au niveau académique sont de 1 500 € pour chaque projet lauréat. Au niveau national, 5 000 € pour le prix Edmond Proust, puis 3 000 € pour le deuxième lauréat national et 2 000 € pour le troisième. Territoire national

Fondation Mazars

mazars

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION D'ENTREPRISE

Comptabilité

La Fondation Mazars finance des projets associatifs qui correspondent à son domaine d'intervention : l'éducation et la formation pour les enfants et les jeunes malades, handicapés ou en grande difficulté. (0 à 18 ans et plus selon les projets)

La Fondation Mazars est particulièrement sensible aux projets concernant l'éducation à l'environnement, dans un cadre de développement durable

La Fondation Mazars soutient des projets dans le domaine de l'éducation, l'accès au sport, à la culture et aux loisirs, éducation à l'environnement, pour tous les enfants qui en sont exclus (construction, création, ou rénovation de bibliothèques, vidéothèques, soutien scolaire d'écoles, ateliers d'éveil, insertion sociale par le sport, les arts...). La fondation Mazars soutient les orphelinats.

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
EDUCATION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT HANDICAP
JEUNES PUBLIC
PERSONNES EN SITUATION DE
PRÉCARITÉ ; JEUNES MALADES

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Projet lié à l'une des thématiques suivantes :

L'Enfance et la Jeunesse dans l'éducation

L'Enfance et la Jeunesse dans le handicap

L'Enfance et la Jeunesse dans la Solidarité

L'Enfance et la Jeunesse dans le Développement durable"

Vous pouvez présenter votre association en nous renvoyant le formulaire téléchargeable en bas de page après l'avoir complété : <https://www.mazars.fr/Accueil/A-propos/La-RSE-chez-Mazars-notre-vision-nos-engagements/Nos-actions-societales-et-environnementales/La-Fondation-d-entreprise-Mazars/Soumettre-un-projet> Les dossiers sont à envoyer par courrier uniquement à l'adresse suivante :

Fondation Mazars
Marie-Anne Brin

61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Nouvel appel à projets pour 2022, merci d'envoyer vos dossiers uniquement par voie postale entre le 4 au 22 juillet 2022 inclus.

Tous dossiers envoyés avant et après cette date ne pourront être étudiés et pris en compte.

- être original et innovant ;
- disposer d'effets démultiplicateurs envisageables à l'échelle nationale ;
- avoir des effets quantitatifs mesurables ;
- être le seul projet déposé par le.la candidat.e en réponse à l'appel à projets annuel ;

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

AAP

Territoire international et national

Fondation MMA Solidarité



STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation d'entreprise
Assurance mutuelle
Promouvoir les capacités, le bien-être, l'épanouissement et l'inclusion sociale de personnes en situation de handicap.

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

CRITERES DE SELECTION : - Projets d'intérêt collectif et définis en termes d'objectif, d'action, de budget (à détailler), de plan de financements (acquis et sollicités), d'échéancier, d'évaluation et de responsabilité dans la mise en œuvre

- Actions qui apportent une amélioration des capacités, du bien-être, de l'épanouissement et concourent à l'inclusion sociale. Il s'agit de projets pratiques (et non de recherche) visant une amélioration qualitative concrète de la vie des personnes concernées, lesquelles doivent être autant que possible associées à l'élaboration desdits projets.

- Les bénéficiaires sont en priorité des jeunes victimes d'accident. Mais le handicap psychique ou cognitif fait aussi partie du périmètre de la Fondation qui s'intéresse notamment au développement des groupes d'entraide mutuelle.

- Le projet se déroule là où s'exerce l'activité de MMA en sa qualité d'assureur direct : cette précision concerne le lieu d'origine du projet ainsi que son lieu d'application.

- Réalisation du projet postérieure à la décision du jury.
DATE DE DEPOT : 15 avril pour le Jury de printemps et le 1er novembre.

fondation.mma@groupe-mma.fr

- se dérouler en France métropolitaine ou dans les DOM-ROM-COM-TOM.

DATE DE DEPOT : Voir selon AAP

Fonds MAIF pour l'éducation 200, avenue Salvador Allende 79000 Niort

AXES

ACCES A LA CULTURE
DISPOSITIF D'ACCESSIBILITE

PUBLIC

TOUT PUBLIC
TOUT HANDICAP

DOMAINE

Non spécifié

SUBVENTIONS hors AAP :
dépenses liées à un projet précis
Budget annuel de 530 000 €
environ
Montant moyen d'une subvention
pour un projet culturel : 3 500 €
Territoire national

Fondation Orange



STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION D'ENTREPRISE

Télécommunications

La Fondation Orange souhaite contribuer au bien-être des individus, au mieux vivre ensemble, en soutenant des actions dans trois domaines : le numérique (éducation numérique), la santé (aide aux personnes avec autisme) et la culture (musique, littérature, musées). De nombreux projets culturels et artistiques sont soutenus.

La Fondation est mécène de plusieurs festivals et de retransmissions d'opéras au cinéma.

AXES

ACCES A LA CULTURE
DISPOSITIF D'ACCESSIBILITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT PUBLIC
TSA

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

CRITERES DE SELECTION : - Ne pas se substituer aux missions de l'État et des collectivités et se situer en dehors de la sphère commerciale

- Être précis, daté, chiffré, et développé sur le long terme
- Réalisation du projet postérieure à la sélection du projet
- Remplir les critères de sélection de l'appel à projets "

"MODALITES : Accès à la culture pour tous les publics

- Professionnalisme : soutien accordé exclusivement à des projets portés par des professionnel.le.s

- Qualité artistique : projets artistiques audacieux tant dans le choix des œuvres, des répertoires, que dans celui des interprètes

- Diffusion : projet à large diffusion (minimum cinq concerts)

01 44 44 22 22 / fondation.orange@orange.com

05 49 73 70 10 fondsmaif@maif.fr

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

SUBVENTIONS hors AAP : OUI ;
Sur AAP : OUI (plusieurs par an)
MECENAT DE COMPETENCES
Budget annuel : 8,5 millions
d'euros (France)
Territoire national

Fondation OTIS



STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation sous l'égide de la Fondation de France
OTIS : premier fabricant mondial d'ascenseurs, escaliers mécaniques et trottoirs roulants.
La Fondation OTIS a pour vocation de de soutenir des organismes d'intérêt général qui œuvrent notamment au bien-être, à l'accessibilité et la mobilité des personnes handicapées.

AXES

ACCES A LA CULTURE : bien-être
DISPOSITIF D'ACCESSIBILITE
INCLUSION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT HANDICAP

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Les associations ou tout autre organisme à but non lucratif et d'intérêt général ayant au minimum deux années d'ancienneté sont éligibles à l'appel à projets.
Les projets soutenus devront :

- s'inscrire dans la durée ;
- s'adresser à tout type de public (différents types de handicap, diversité des publics et mixité avec des personnes valides, ...) ;
- concerner les personnes porteuses de handicap de tout âge (enfants, adultes et personnes âgées), et tous types d'incapacité (physique, sensorielle, mentale, cognitive et psychique).

La note d'intention est à déposer à l'adresse suivante
otis.france@fr.otis.com
Avant le 31 juillet 2021

DOMAINE

Disciplines culturelles non spécifiées mais le but doit être le bien-être des personnes en situation de handicap

AAP
Territoire national

Fondation RATP

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Animée par une mission d'intérêt général, la Fondation groupe RATP œuvre pour favoriser l'accès à l'emploi, à l'éducation, à la culture et à la transition écologique.

Depuis sa création, la Fondation groupe RATP poursuit 2 missions :

- **Développer des liens avec les territoires où le groupe est implanté**, en Ile-de-France, en France et à l'international, en soutenant des projets locaux destinés à des publics fragilisés.
- **Favoriser l'engagement solidaire des collaborateurs** du Groupe RATP.

Le programme Accès à la culture soutient les initiatives « champ social » d'institutions culturelles, mais aussi les actions de pédagogie culturelle des associations au plus près du terrain.

AXES

ACCES A LA CULTURE

PUBLIC

TOUT HANDICAP

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Les associations sollicitant une aide de la Fondation sont invitées à présenter leurs projets devant **le Comité de sélection des Projets** qui les auditionne.

Ce comité est composé de salariés des Fondateurs et de leurs filiales ainsi que, le cas échéant, de personnalités qualifiées qui présentent les compétences pluridisciplinaires nécessaires pour sélectionner, accompagner et évaluer la pertinence des projets.

Cet organe consultatif se réunit, soit en présentiel soit par des moyens de visioconférence ou de conférence téléphonique adaptés, chaque fois que cela est nécessaire.

Le Comité de sélection des projets émet un avis pris à la majorité des participants pour chacun des projets présentés.

Pour soumettre son projet en ligne :

<https://www.fondationgrouperatp.fr/contact-demande-subvention/>

DOMAINE

Disciplines culturelles non spécifiées

Actions financées sur 2-3 années
Territoire national



Fondation Réunion Prévoyance

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation sous l'égide de la Fondation de France
Protection sociale et patrimoniale
La Fondation Réunion Prévoyance soutient des projets artistiques et culturels visant à apporter du mieux être aux personnes fragilisées par la maladie ou le handicap.

AXES

ACCES A LA CULTURE
DISPOSITIF D'ACCESSIBILITE
INCLUSION
INSERTION

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Non spécifiée
fondationreunica@reunica.com
otis.france@fr.otis.com

PUBLIC

TOUT HANDICAP
JEUNE PUBLIC
PERSONNES AGEES
DEPENDANTES

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

SUBVENTIONS
AAP
Projet reconductible
Territoire national



STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation sous l'égide de la Fondation de France
Mode

La Fondation Lacoste soutient des projets d'intérêt général, dans les domaines sportifs, éducatifs, scientifiques, sociaux, sanitaires, environnementaux ou culturels. Il promeut en particulier l'égalité des chances à travers des projets d'insertion sociale et professionnelle, notamment par le sport, pour les jeunes vulnérables ainsi que des projets visant à la préservation de l'environnement et des projets de solidarité internationale.

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
EDUCATION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT HANDICAP
JEUNE PUBLIC
Jeunes en situation de précarité

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Conditions d'éligibilité des projets :

- être une organisation d'intérêt général et sans but lucratif ;
- partager les valeurs du sport : confiance, ténacité, rigueur et fair-play ; soutenir des projets d'insertion sociale et professionnelle des jeunes (de 5 à 25 ans) par le sport, l'éducation ou la culture ; accompagner des jeunes défavorisés et/ou en situation de handicap ;
- avoir une ambition claire, réalisable et sur le long terme, dans une perspective de changement durable pour les jeunes ; avoir des budgets clairs et transparents ; agir au plus près des territoires d'implantation de l'entreprise et de la marque.

Pour soumettre un projet à la Fondation Lacoste, vous pouvez envoyer un mail à fondation@lacoste.com

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

Territoire international, national et local

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation d'entreprise (Aéronautique)

Faciliter l'insertion professionnelle et sociale est l'engagement poursuivi par la politique de mécénat de Safran à travers ses deux fondations et les initiatives menées dans l'ensemble du Groupe. Accompagnement des jeunes talents musiciens dans leurs débuts professionnels, insertion sociale et professionnelle de jeunes défavorisés ou porteurs de handicap, égalité des chances par l'éducation

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Candidature en ligne
Insertion des jeunes : prochain appel à projets en 2023

La Fondation d'entreprise Safran pour l'insertion œuvre pour l'insertion professionnelle et sociale d'adolescents et jeunes adultes touchés par un handicap ou très défavorisés. Dans cet esprit, elle soutient des actions visant à faciliter leur insertion sociale notamment par le logement, la culture ou le sport et les projets d'insertion professionnelle. Elle s'attache à promouvoir les projets qui considèrent chaque jeune dans toutes ses dimensions.
Le prochain appel à projets ouvrira en 2023.

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
EDUCATION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT HANDICAP
JEUNE PUBLIC
jeunes en situation de précarité

DOMAINE

MUSIQUE, ENSEIGNEMENT
ARTISTIQUE

AAP
Territoire national et local

Fondation The Walt Disney Company



STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION D'ENTREPRISE

Divertissement

Chez Disney, l'objectif est d'inspirer un monde meilleur grâce au pouvoir des histoires, en mettant l'accent sur les points suivants pour inspirer :

Un monde d'appartenance grâce à des histoires et des conteurs inclusifs.

Un monde en équilibre en agissant pour aider à changer l'histoire de notre planète.

Un monde d'espoir en apportant de la joie, du confort et de l'espoir à nos communautés et en particulier aux enfants et aux familles.

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
EDUCATION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT HANDICAP
JEUNE PUBLIC
Personnes malades, hospitalisées

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Pour les organisations non américaines, Disney utilise les normes de fiabilité de l'IRS (Reliance Standards for Making Good Faith Determinations or Expenditure Responsibility rules and regulations) pour déterminer les organisations caritatives éligibles.

Les organisations doivent déclarer qu'elles opèrent dans le respect des paramètres de toutes les lois applicables, y compris, mais sans s'y limiter, le Foreign Corrupt Practices Act, le U.S. Patriot Act et toutes les lois et réglementations applicables dans les pays où le programme est mis en œuvre. Le Patriot Act et toutes les lois et réglementations applicables dans les pays où le soutien du programme est fourni ; et

Les organisations doivent déclarer qu'elles ne pratiquent pas de discrimination dans les pratiques d'emploi ou les services sur la base de la race, de la religion, de la couleur, du sexe, de l'origine nationale, de l'âge, du statut marital, de la capacité mentale ou physique, de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

responsibility@twdc.com &
EMEAsocialresponsibility@disney.com

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES

SUBVENTIONS
MECENAT DE COMPETENCES :
Volontariat
Territoire international et national



Fondation Total Energies

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

Fondation d'entreprise (Energies)

La fondation soutient le patrimoine et la culture, notamment des institutions culturelles (musées, associations ou autres) et en permettant d'en faire bénéficier un large public, en favorisant le dialogue des cultures, en participant au dynamisme de la vie culturelle des régions et pays d'implantation du groupe ; et des programmes d'actions en matière de solidarité et éducation pour favoriser l'harmonie sociale, en particulier en France

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
EDUCATION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT HANDICAP
JEUNE PUBLIC

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

Pour être éligibles, vous devez :

- répondre au cadrage de l'appel à partenaires : cibles, thématiques, territoires visés ;
- être une structure éligible au mécénat avec au moins 2 ans d'ancienneté ;
- avoir un budget annuel de la structure supérieur ou égal au seuil fixé pour chaque échelle de l'appel à partenaires : minimum 150K€ à l'échelle nationale, minimum 30K€ à l'échelle locale (dernier exercice comptable clos joint en PJ) ;
- présenter un projet qui n'est pas achevé au moment de l'examen du dossier. Sans être un critère d'éligibilité, seront favorisés les projets :
 - portés par plusieurs acteurs associatifs ;
 - incluant entre autres des bénéficiaires de type jeunes réfugiés et/ou mineurs non accompagnés (MNA) ;
 - permettant la mise à disposition de tous des méthodologies et outils développés dans le cadre du projet (open source).

Au-delà de la pertinence du projet, seront également évalués l'innovation et l'impact social, la solidité financière de la structure, la clarté du dossier et du budget, la qualité du partenariat envisagé.

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES
PATRIMOINE musées

SUBVENTIONS

AAP

MECENAT DE COMPETENCES :

"Jusqu'à 1,5 M sur 3 ans pour l'ensemble des projets retenus & enveloppe budgétaire moyenne prévisionnelle par projet comprise entre 50 k€ et 150 k€/an."
Projet reconductible 1 à 3 ans



Fondation Transdev

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION SOUS L'EGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Transports

La Fondation Transdev soutient le démarrage ou la consolidation de projets locaux portés par des associations ou des organismes de l'économie sociale, qui participent à promouvoir une mobilité facteur d'accès à l'emploi, vecteur de solidarité, génératrice de lien social et plus responsable. La Fondation a choisi d'intervenir dans le champ de la mobilité sociale en soutenant des actions qui contribueront à cette mobilité dans les thématiques suivantes : éducation, emploi, culture, sport, santé, médiation sociale.

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
EDUCATION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT HANDICAP
JEUNE PUBLIC

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

CRITERES DE SELECTION : Seront sélectionnés des projets dans les domaines de l'art, de l'histoire, la littérature, etc. qui permettent aux individus de découvrir de nouveaux univers, de s'y épanouir, de développer leur esprit critique. Ces projets doivent contribuer à réduire les inégalités d'accès à la culture pour des personnes qui en sont éloignées.

Critères : Personnes n'ayant pas facilement accès à l'offre culturelle pour des critères d'éloignement, de ressources financières, de handicap ou pour toute autre raison liée à la vulnérabilité ou la précarité.

- Action facilitant la mobilité sociale, c'est-à-dire permettant aux individus d'avancer et de progresser dans leur parcours de vie, sur un ou plusieurs axes suivants : l'éducation, l'emploi, la culture, le sport, la santé, la médiation sociale.

- Projet qui bénéficie en priorité aux publics fragilisés (habitant.e.s de quartiers prioritaires ou de zones rurales isolées, personnes vivant dans une précarité structurelle ou conjoncturelle, personnes souffrant d'affection de longue durée ou en situation de handicap, familles monoparentales...)

- Projets ancrés dans les villes ou territoires desservis par un réseau du groupe Transdev (cf. carte des correspondant.e.s locaux.les)

- Projets parrainés localement par un.e salarié.e du groupe (cf. contacts des représentant.e.s locaux.les de la Fondation)

- Projet précis, daté et chiffré, visant à mettre en place une nouvelle action ou à développer une activité existante

- Plan d'action détaillant les principales étapes de mise en œuvre (dates et contenu)

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES
PATRIMOINE musées

- Existence de cofinancements (la Fondation soutenant à hauteur de 30 à 40 % maximum le montant total d'un projet) - La Fondation ne finance pas les frais de fonctionnement (salaires, frais de structure habituels) ou les activités récurrentes d'une association, les projets terminés ou sur le point de l'être au moment de la réunion de décision du comité exécutif, les achats ou les investissements déjà réalisés, les projets se substituant aux activités du groupe Transdev ou à celles de ses partenaires locaux publics ou privés.

STATUT / CŒUR DE METIER / OBJET GENERAL

FONDATION D'ENTREPRISE

La fondation UP conçoit et commercialise des produits et services qui facilitent l'accès à l'alimentation, la culture, les loisirs, l'éducation, l'aide à domicile, l'aide sociale mais aussi accompagne les entreprises dans la gestion de leurs frais professionnels ou dans l'animation

La Fondation Up s'est donnée pour mission d'impulser le pouvoir d'agir ensemble aux personnes en situation d'isolement ou de dépendance, toutes générations. Dans quatre domaines : éducation et culture (favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre), alimentation, logement, santé.

AXES

ACCES A LA CULTURE
INCLUSION
EDUCATION
SOLIDARITE
INSERTION

PUBLIC

TOUT HANDICAP
JEUNE PUBLIC

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

CRITERES DE SELECTION : - Être impérativement en adéquation avec l'ambition mécénat de la Fondation

- Viser des objectifs convergeant avec ceux de la Fondation et s'inscrivant dans un ou plusieurs de ses quatre domaines d'action

- Permettre concrètement de développer le pouvoir d'agir des bénéficiaires, grâce à la dimension collective (capacité à agir ensemble) et à la place accordée à la création de lien social

- S'engager avec la Fondation sur une durée de trois ans minimum

- Demander un financement à la Fondation qui ne dépasse pas 50 % du coût global du projet

- Réunir, dans la mesure du possible et après un an d'accompagnement, les conditions nécessaires pour intégrer le bénévolat et/ou le mécénat de compétences des salarié.e.s du groupe Up

- Coconstruire ensemble, par des indicateurs et des échanges réguliers, une évaluation permettant de mesurer l'impact social, territorial et sociétal du projet de la structure

DOMAINE

TOUTES DISCIPLINES
PATRIMOINE musées

- Existence de cofinancements (la Fondation soutenant à hauteur de 30 à 40 % maximum le montant total d'un projet) - La Fondation ne finance pas les frais de fonctionnement (salaires, frais de structure habituels) ou les activités récurrentes d'une association, les projets terminés ou sur le point de l'être au moment de la réunion de décision du comité exécutif, les achats ou les investissements déjà réalisés, les projets se substituant aux activités du groupe Transdev ou à celles de ses partenaires locaux publics ou privés.

Nous espérons que cet annuaire vous a été utile. N'hésitez-pas également à aller consulter nos autres ressources telles que : la cartographie de proximité entre établissements culturels et médico-sociaux, des fiches de sensibilisation au handicap et à l'accessibilité, et bien d'autres, sur le site :

<https://www.imagolereseau.fr/>

QUI SOMMES-NOUS ?

Imago-Le Réseau est constitué des différents Pôles Art & Handicap des départements franciliens. Sa vocation est de favoriser l'accès de toutes et tous à la culture, en région Île de France, à travers trois missions principales :

- > encourager le développement d'une politique culturelle dans les établissements médico-sociaux
- > encourager le développement d'une politique d'accessibilité dans les structures culturelles.
- > favoriser l'interconnaissance et le rapprochement entre structures culturelles et établissements médico-sociaux

CONTACTEZ-NOUS

VAL D'OISE (95) : Pôle art et handicap du Théâtre du Cristal

Magalie Thiaude 01 30 37 87 47 mediation@theatreducristal.com www.theatreducristal.com

YVELINES ET HAUTS-DE-SEINE (78 et 92) : Pôle Art & Handicap 78/92 de la SEAY

Elodie Chassaing 06 77 35 67 16 echassaing@seay.fr

ESSONNE (91) : CULTURES DU COEUR ESSONNE & CD 91

Julie Dupouy 01 69 02 46 92 julie.dupouy@culturesducoeur.org www.culturesducoeur.org

SEINE-ET-MARNE (77) : Collectif Scènes 77

Anne-Cécile HUE 06.72.40.33.32 artethandicap@collectifscenes77.fr

PARIS (75) : SOUFFLEURS DE SENS

Victor DOBIN victor.dobin@souffleursdesens.org

VAL-DE-MARNE (94) : ANIS GRAS, LE LIEU DE L'AUTRE

Pauline Redeger transmission@lelieudelaautre.com